

✓ Les bénéficiaires

Sont bénéficiaires les candidats affectés dans un établissement relevant de l'éducation prioritaire (EP) : REP+, REP, politique de la ville.

NB : les personnels en position d'activité doivent toujours être en exercice dans cet établissement l'année de la demande de mutation,
Les personnels qui ne sont pas en position d'activité doivent avoir exercé dans cet établissement dans les conditions citées ci-dessous, sans avoir changé d'affectation au 01/09/2022.

✓ Les bonifications éducation prioritaire

Les bonifications EP sont attribuées sur la base de l'ancienneté acquise au 31/08/2023. Elles sont accessibles dès 5 ans d'exercice effectif et continu au sein d'un même établissement.

L'ancienneté détenue dans l'établissement est prise intégralement en compte pour les enseignants y exerçant antérieurement au classement éducation prioritaire.

Les candidats ayant participé au mouvement inter académique n'ont pas à fournir de nouvelles pièces justificatives pour la prise en compte de ces bonifications.

Situation actuelle des établissements relevant de l'éducation prioritaire dans l'académie :
Classé REP + : (200 points pour 5 ans de services effectifs et continus **au 31/08/2023**)

- Clg des Hautes Ourmes Rennes

Classés REP : (100 points pour 5 ans de services effectifs et continus **au 31/08/2023**)

- Clg L Guilloux Les Moulins (Plémet)
- Clg Vasarely Le Ménéé (Collinée)
- Clg J Racine Saint Briec
- Clg Kerhallet Brest
- Clg Keranroux Brest
- Clg Pen Ar C'Hleuz Brest
- Clg Max Jacob Quimper
- Clg La Biquenais Rennes
- Clg Rosa Parks Rennes
- Clg C Vautier Rennes
- Clg Les Chalais Rennes
- Clg Paul Féval Dol de Bretagne
- Clg P Perrin Val Couesnon (Tremblay)
- Clg Max Jacob Josselin

Situation particulière des établissements REP fermés :

Les services effectués dans les établissements suivants classés REP sont pris en compte sous réserve de totaliser 5 années d'exercice ou plus dans ces établissements à la date de leur fermeture :

- Clg Surcouf à Saint Malo
- Clg Montaigne à Vannes
- Clg le Coutaller à Lorient